



**HAL**  
open science

# L'admission de membres à l'École française d'Athènes

Maguelone Bastide

► **To cite this version:**

Maguelone Bastide. L'admission de membres à l'École française d'Athènes. 2024, 10.58079/11ukf . hal-04662595

**HAL Id: hal-04662595**

**<https://hal.science/hal-04662595>**

Submitted on 26 Jul 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

# L'admission de membres à l'École française d'Athènes

*Maqueline Bastide*

Dans le cadre de la deuxième journée d'étude sur [les femmes dans l'archéologie du monde grec](#), co-organisée par l'EFA le 13 mai 2024, nous avons effectué avec Marie Stahl des recherches sur les étapes de l'admission des femmes à l'École française d'Athènes, que nous synthétisons ici. Celles-ci révèlent les obstacles institutionnels mais aussi les initiatives individuelles qui ont permis de faire évoluer le recrutement de l'École.

## Une exclusion par nature

Il ressort que le premier obstacle au recrutement de « membres » est lié aux textes fondateurs de l'EFA : selon l'ordonnance de fondation de l'École française d'Athènes, les membres seront recrutés parmi les « élèves de l'École normale supérieure, reçus agrégés ». Deux concours accessibles uniquement aux hommes sont présumés. L'École normale supérieure (ENS d'Ulm) est réservée aux hommes et pensée comme dispensant de service militaire lors de sa création sous Napoléon (1808). Et l'agrégation est un concours préparé uniquement à l'ENS d'Ulm jusqu'au développement de formations au sein des Universités, qui se fait progressivement dans la seconde moitié du XIXe siècle.

Certes, le recrutement de l'École française est élargi aux non-normaliens dès 1850, puis aux « docteurs ès lettres » en 1874. Mais dans les faits, les candidats admis à concourir sont tous ou presque agrégés et l'agrégation reste difficile à préparer et réussir hors de la rue d'Ulm. La féminisation de l'agrégation se fait progressivement dans les années 1920<sup>1</sup> pour n'aboutir pleinement qu'en 1975. En 1881 est créée une l'École normale supérieure de jeunes filles à Sèvres. Cependant il ne s'agit pas d'un établissement ni d'un concours équivalents, par leur contenu ou leurs objectifs, à ceux réservés aux hommes : les diplômes auxquelles les femmes peuvent prétendre ne sont pas les mêmes. Les « Sévriennes » n'ont à l'époque aucune formation classique (le latin est facultatif, le grec ancien ne leur est pas proposé). À partir du moment où les femmes ont accès aux mêmes concours que les hommes, ou à des concours équivalents, l'École de Sèvres devient le principal vivier de recrutement des nouvelles membres de l'EFA.

## Possible en théorie, interdit en pratique : deux institutions en négociation (1919-1956)

L'entre-deux-guerres est donc une période où les concours de recrutement pour hommes et femmes sont encore fortement distincts, mais certaines passerelles existent, qui permettent notamment aux femmes de passer les agrégations masculines.

Parmi ces pionnières, Jeanne Van Severen a réussi avec succès l'agrégation masculine de grammaire, et elle soumet en 1935 sa candidature au concours de recrutement de l'École française d'Athènes (**FCP 2, 4**, [concours de 1935](#) et **FCP 2, 4**, [lettre du 18 octobre 1935](#)). Mais celle-ci semble avoir été considérée comme un problème pour la Commission de recrutement : « Il y a là en effet une chose assez sérieuse, que l'académie ne peut accepter. » dit un académicien à l'ancien directeur Charles Picard, au sujet de cette candidate (**FCP 2, 4**, [lettre du 20 octobre 1935](#)). D'après les écrits personnels de Charles Picard, Mlle Van Severen est bien auditionnée au côté de deux autres candidats. Mais elle n'est pas reçue, ses notes étant moins bonnes que les leurs (**FCP 2, 4**, [notes du concours de 1935](#)).

Quelle est cette « chose assez sérieuse, que l'académie ne peut accepter » ? La correspondance de Pierre Roussel, directeur de l'École française d'Athènes de 1925 à 1935, nous a permis de l'éclairer.

La direction de Pierre Roussel est de toute évidence un tournant dans l'admission des femmes au sein de l'EFA. Plus qu'un homme de son temps, il apparaît comme un homme soucieux de l'égalité d'accès des femmes à son milieu professionnel, étant en cela bien en avance sur nombre de ses collègues. Ce souci transparaît tout d'abord là où le recrutement dépend le moins des institutions françaises, à savoir parmi les membres des sections étrangères. Ceux-ci sont recrutés depuis le début du siècle sur proposition et sur financement de leurs gouvernements respectifs, selon un montant fixé par l'EFA.

Dès 1922, le gouvernement hollandais avait soumis à la direction de l'EFA, alors sous Charles Picard, la candidature d'une femme, Gisèle Weyde : celui-ci n'y a pas répondu favorablement.

Pierre Roussel, peu après son recrutement à la tête de l'institution française, a l'occasion de répondre positivement à une nouvelle proposition de candidate hollandaise (**4 ADM 13**, [lettre du 2 janvier 1926](#) et [lettre du 25 juin 1926](#)) : il inaugure ainsi une longue tradition.

Mlles Van Leeuwen-Boomkamp, Haspels et De Vogel, toutes trois Hollandaises, sont les trois premières. Elles sont suivies par les Belges Simons et Feytmans et la suisse Dunant, puis par Kahil, Égyptienne, en 1950. Elles se sont illustrées notamment par leurs travaux sur la céramique archaïque (Haspels, Feytmans, Kahil) et l'architecture et l'histoire romaine (Dunant). Leurs biographies sont malheureusement très inégalement connues, selon qu'elles ont poursuivi ou non une carrière dans la recherche. En tout cas cette expérience est déterminante pour l'acceptation des femmes comme membres de plein droit à l'EFA.

Les efforts de Pierre Roussel en vue de cette admission ont été portés à notre connaissance d'abord par la découverte d'un courrier, présenté au public pour la première fois en 2021, dans le cadre de l'exposition EFA 175. Cette lettre est une sorte de recours (**1 ADM**, [lettre du 15 mars 1935](#)), sur lequel a été ajouté, en rouge en haut à droite, la mention « Membresses ». Elle est écrite le 15 mars 1935 par celui qui est alors directeur de l'EFA et est adressée au directeur de l'Enseignement Supérieur – c'est-à-dire à la personne, au sein du gouvernement français, qui est en charge des affaires concernant l'École d'Athènes. Pierre Roussel signale que

« L'année dernière, la Commission des Écoles d'Athènes et de Rome de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres a émis un vote aux termes duquel une femme ne pourrait qu'être membre libre de l'École »

Soucieux d'une véritable égalité, il ne se satisfait pas de cette demi-mesure, et rappelle au ministère que cet avis n'a qu'une valeur consultative, et qu'il lui revient donc de prendre une décision potentiellement différente.

Nous avons effectivement retrouvé trace de cet échange de 1934 entre Pierre Roussel et la Commission, d'où il ressort que l'Académie souhaitait n'accorder qu'un statut inférieur, à diplôme égal, aux femmes acceptées comme membres, sans garantie de financement de leur poste (**1 ADM**, [lettre du 15 mai 1934](#)).

Tout indique que son argumentation a convaincu le ministère, puisqu'au concours suivant, en octobre 1935, une femme, Jeanne Van Severen, candidate pour la première fois à l'EFA. Mais le concours est entre les mains de l'Académie, qui réagit avec l'inquiétude que laissent attendre les avis de la Commission – cette « chose assez sérieuse, que l'Académie ne peut accepter », c'est que l'on passerait outre son avis. Quand bien même le ministère serait convaincu, le chemin est encore long avant que le concours soit équitable, par sa forme, quelque soit le curriculum ou le sexe des candidats. Cette jeune femme qui est la première à tenter, et donc à échouer au concours de l'EFA, épouse quelques années plus tard un certain Louis Robert, membre de la promotion 1927, et devient à ses côtés l'une des épigraphistes les plus renommées du xx<sup>e</sup> siècle.

Cette tentative ne semble pas engageante pour les autres candidates potentielles : on n'en a pas de traces jusqu'en 1956. Nous avons vu que les étudiantes de l'entre-deux-guerres avaient dû faire face à une évolution complexe de leurs études et de leurs concours, évolution à laquelle il faut ajouter à tout le moins un manque d'encouragement de la part de l'institution qui a la plus grande autorité sur le concours, l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres. Enfin, la rareté des candidates peut aussi s'expliquer par l'intériorisation, par les personnes qualifiées, des préjugés sexistes sur lesquels se fondait leur

discrimination. Cet ensemble de facteurs explique les deux décennies supplémentaires qu'il faut avant qu'une candidature féminine soit couronnée de succès.

## **Possible en théorie, difficile en pratique : une fois levé l'obstacle institutionnel, la permanence des comportements discriminatoires (1956-1980)**

On n'a pas trouvé trace des conditions qui ont rendu possible la réussite de Nicole Weill au concours de l'EFA en 1956, si ce n'est une lettre de félicitations, adressée par un collègue lyonnais – peut-être Jean Pouilloux, qui aurait probablement soutenu sa candidature.



Nicole Weill, octobre 1958 / EFA N1217-001

Le profil de Nicole Weill (**N1217-001**) ne correspond pas au profil-type qui sera celui des recrues suivantes. Elle a fait ses études supérieures à Lyon, puis a préparé et réussi l'agrégation de Lettres à Paris, en 1955, mais elle n'est pas passée par l'École de Sèvres. Toutes celles qui sont admises par la suite, jusqu'à la disparition de l'École normale des jeunes filles par fusion avec l'ENS d'Ulm en 1984, sont passées par Sèvres avant d'obtenir une agrégation, en général de Lettres classiques, parfois d'Histoire-Géographie.

Cependant, une observation plus détaillée des indications données par les publications des cinq premières membres de l'EFA, combinées aux informations fournies par les documents d'archives à notre disposition et les entretiens que nous avons pu mener, nous amène à identifier des difficultés importantes rencontrées par ces membres, malgré leur relative réussite professionnelle.



Fernande Queney-Ducat à Médéon, 1963 / EFA N1217-004



Françoise Debey-Billot, décembre 1968 / EFA N1217-009

Les difficultés sont d'abord liées à l'accès au matériel et aux financements. On peut constater que les membres de ces années ont en général étudié un matériel de second ordre : la terre-cuite ou la céramique pour Nicole Weill, Fernande Queney-Ducat (**N1217-004**) et Marie-Françoise Debey-Billot (**N1217-009**). Fernande Queney-Ducat se voit aussi confier de l'architecture, néanmoins elle travaille sur une période chronologique qui n'est pas la plus prestigieuse (l'époque byzantine). Viviane Régnot (**N1217-003**) et Marie-Thérèse Couilloud-Le Dinahet (**N1217-006**) ont eu accès à des dossiers plus prestigieux, mais grâce à des liens personnels tissés avec les Musées et Services archéologiques grecs, sans le soutien administratif ni financier de l'EFA.



Viviane Regnot, 1962-1963 / EFA N1217-003



Mise à part Fernande Queney-Ducat, toutes trouvent une issue favorable à leur sortie de l'EFA, étant recrutées à l'Université ou au CNRS, sans passage par l'enseignement dans le secondaire. Il faut rappeler néanmoins que les années 1960 et le début des années 1970 sont des années de création de postes favorables à leur recrutement. Par ailleurs, aucune n'a bénéficié de la 4<sup>e</sup> année à l'EFA, soumise à l'époque au bon vouloir du directeur.

Les difficultés liées à la vie maritale et parentale doivent aussi être prises en compte, puisqu'elles ont considérablement pesé sur les carrières de jeunes membres ou candidates, mais demandent un développement qui ne trouverait pas sa place ici.

Les difficultés rencontrées par les membres reçues, tout autant que leurs succès, devraient aussi être mises en regard des parcours de femmes qui n'ont pas candidaté : qu'est-ce qui les a retenues ? Là encore, la vie maritale a pu être un obstacle. On sait en effet par plusieurs témoignages que depuis les années 1960 et jusqu'à récemment, il était difficile voire impossible pour une compagne de candidat ou de membre, de se présenter au concours ou de le réussir. Les obstacles étaient aussi plus simplement dans l'idée qu'on se faisait de l'institution. Dans un entretien, l'historienne Pauline Schmitt-Pantel, qui avait toutes les qualifications pour candidater, affirme qu'elle ne l'a pas fait parce que « à l'époque, il était difficile pour une femme de candidater à l'EFA »<sup>2</sup>.

Ainsi, plusieurs facteurs se sont entrecroisés et renforcés, jusqu'à une époque récente, pour rendre le concours de l'EFA peu favorable aux femmes. Le concours, issu d'une tradition masculine, a longtemps été strictement encadré par d'anciens membres académiciens, une forme d'entre soi conservateur qui n'encourageait pas les transformations.

La séparation des parcours entre les deux ENS, maintenue jusqu'en 1984, a aussi défavorisé les femmes qui, ne comptant pas d'anciennes membres académiciennes, n'étaient pas représentées dans les instances de recrutement, alors que le directeur de l'ENS Ulm pouvait l'être.

L'orientation de l'EFA vers l'archéologie plutôt que vers les Beaux-Arts a pu aussi jouer dans le sens d'un conservatisme masculin, puisque les qualités traditionnellement associées au métier d'archéologue ont longtemps été considérées comme des attributs masculins : que ce soit l'aisance dans la direction d'équipe ou l'aptitude à l'étude de monuments publics.

Enfin, il y a une survalorisation des contraintes socialement associées à la masculinité, conjuguée à une dévalorisation des contraintes associées à la féminité. Une lettre d'un ancien directeur explicite que les hommes ayant accompli leur service militaire doivent être favorisés au concours – au contraire, le mariage d'une femme à un membre a été un obstacle en amont de toute candidature et un frein en aval pour la suite de la carrière, et l'enfantement en tant que femme membre a longtemps été considéré comme strictement incompatible avec l'exercice de ses fonctions.

Par cette modeste contribution à l'histoire des femmes de l'École française d'Athènes, nous espérons montrer avant tout qu'il y a encore de vastes champs à explorer pour mieux comprendre la spécificité des rôles qu'elles ont assumés au sein de cette institution. Les archives existent, les récits peuvent encore être recueillis, les sujets sont nombreux : ils n'attendent que la curiosité des chercheurs.

1. Voir sur ce sujet Efthymiou Loukia, « Le genre des concours », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 18, 1 novembre 2003, p. 91-112 [<https://journals.openedition.org/cliio/613#bodyftn9>], consulté le 13/05/2024 [





]

2. Schmitt Pantel Pauline, « L’histoire dans la cité : le métier d’historienne », *Anabases. Traditions et réceptions de l’Antiquité*, 28, 9 novembre 2018, p. 267-300 [<https://journals.openedition.org/anabases/8041>], consulté le 13/05/2024. [



]

---

OpenEdition vous propose de citer ce billet de la manière suivante :  
Magelone Bastide (18 juin 2024). L'admission de membres à l'École française d'Athènes.  
*ArchivEFE*. Consulté le 26 juillet 2024 à l'adresse <https://doi.org/10.58079/11ukf>

---

- 
- 
- 
-